DOSSIER RECU LE :

DEMANDE DE SUBVENTION

Année 2027

NOM DE L'ASSOCIATION	

OBJET DE L'ASSOCIATION (voir les statuts)	

OBJET DE LA SUBVENTION SOLLICITE	

MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE	

TOUTES LES PIECES DU DOSSIER (9 pages) SONT NECESSAIRES à son instruction et donc OBLIGATOIRES

Vous pouvez joindre à ce dossier toute pièce que vous jugerez utile. Cependant, il est nécessaire et suffisant de remplir les tableaux fournis afin de permettre à la commission d'attribution une lecture claire et ainsi d'accorder toute l'attention requise et donc un traitement équitable.

- **Dossier à faire parvenir à l'attention de :**

Monsieur le Maire
Service Vie Associative
1 rue de Kério
44410 Saint Lyphard

Courriel : ville@mairie-saint-lyphard.fr

Pour toute question, vous pouvez joindre le service Vie Associative au 02 40 91 41 08
Ou par mail : vie.associative@mairie-saint-lyphard.fr

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Identification du représentant légal (Président.e ou autre personne désignée par les statuts)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse électronique :

Adresse (pour envoi des courriers) :

.....

.....

.....

Identification de la personne chargée du dossier de subvention

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse électronique :

Siège social de l'association

Adresse déclarée* :

.....

.....

.....

* Vous pourrez trouver ces éléments marqués d'un * grâce au moteur de recherche accessible depuis le lien :
Consulter les annonces et les comptes annuels des associations | journal-officiel-gouv.fr
(https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-recherche/?sort=cronosort&disjunctive.source)

Renseignements administratifs et juridiques OBLIGATOIRES

Seule une association déclarée en Préfecture et au répertoire SIRENE peut recevoir une subvention de la commune.

Joindre **obligatoirement** l'annonce de parution au Journal Officiel*

N° SIRET :

(Demander l'attribution d'un n° Siren/Siret – Lecompteasso (associations.gouv.fr)
https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/)

N° d'identification au Répertoire National des Associations* :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique* ? Oui ☐ Non ☐

L'association est-elle affiliée à une Fédération ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, nom de la Fédération :

Numéro d'affiliation :

L'association est-elle affiliée à un réseau ou une union ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, quel réseau ou union :

L'association bénéficie-t-elle d'un agrément ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, type d'agrément :

Attribué par :

Le :

* Vous pourrez trouver ces éléments marqués d'un * grâce au moteur de recherche accessible depuis le lien :
Consulter les annonces et les comptes annuels des associations | journal-officiel-gouv.fr
(https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-recherche/?sort=cronosort&disjunctive.source)

NOMBRE D'ADHERENTS EN 2026/2027

Tranche d'âge	Lyphardais	Non Lyphardais	TOTAL
Moins de 18 ans (né.e à partir du 01/01/10)			
18 - 60 ans			
+ de 60 ans			
TOTAL			

NOMBRE DE LICENCIES EN 2026/2027 (lorsque votre association est affiliée à une fédération)

Tranche d'âge	Lyphardais	Non Lyphardais	TOTAL
Moins de 18 ans (né.e à partir du 01/01/09)			
18 - 60 ans			
+ de 60 ans			
TOTAL			

MOYENS HUMAINS EN 2026/2027

	Lyphardais		Non Lyphardais		TOTAL
Bénévoles	Adhérents/ licenciés :	Autres :	Adhérents/ licenciés :	Autres :	
Volontaires*[2]					
Salarié.e.s					
Salarié.e.s en ETPT*[3]					
TOTAL					

*[2] personnes engagées pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (ex : service civique)

*[3] ETP = équivalent temps plein travaillé

RAPPORT D'ACTIVITE 2026 ou de la saison 2025/2026

(Merci de joindre tout document utile)

(Actions et évènements – Bilan quantitatif et qualitatif)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'association a-t-elle reçue une subvention de la commune en 2026 ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci d'indiquer ici les dépenses relatives au projet ou à l'action que cette subvention municipale vous a permis de financer.

ATTENTION :

- Le lien entre la subvention et le projet ou l'action financés doit apparaître au budget réalisé ;
- Les justificatifs de dépenses correspondants pourront vous être demandés.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PROJETS DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNEE 2027

(Projets – actions – évènements – Vie associative – Etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

MOTIF(S) DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

(**ATTENTION** : La demande doit concerner une action à venir et non une dépense déjà réalisée)

.....

.....

.....

.....

DEMANDE DE SUBVENTION

Merci de compléter le tableau ci-dessous :

Organisme	Montant(s) attribué(s) en 2025	Montant(s) attribué(s) en 2026	Montant(s) demandé(s)
Saint Lyphard – Subvention annuelle			
Saint Lyphard – Subv. exceptionnelle			
Autres communes			
Conseil départemental			
Conseil régional			
Etat			
Autres (Fédérations, entreprises privées…)			

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....

Représentant(e) de l'Association :

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives*[4], comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- **Exactes et sincères les informations du présent dossier**, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Que la subvention demandée, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association ;

Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire même si déjà fourni l'an dernier)

Coller ici

- Avoir compris que **si le dossier n'est pas complet, ce dernier ne sera pas traité**.

***[4] Modifications statutaires**

Nous vous rappelons que **toute modification au sein de votre association (membres du bureau, siège social, statuts…), doit être déclaré en sous-préfecture**. Certains changements doivent faire l'objet d'une publication au Journal Officiel (changement de titre, d'objet, de siège social). Si tel est le cas, **l'association en informera la Commune en lui communiquant les pièces entérinant ce changement**. (Copie de la déclaration en sous-préfecture, copie au Journal Officiel, nouveaux statuts).

Fait à.....

Le.....

Signature du représentant(e)

COMPTE DE RESULTAT

Année ou saison du au (N)

Déficit ou excédent de l'année ou saison N-1(total des recettes - total des dépenses)	

CHARGES (dépenses)	MONTANT	PRODUITS (recettes)	MONTANT
1) Administration		**1) Gestion**	
Adhésions, licences (fédération, réseau, union)		Adhésions / Cotisations	
Assurances		Licences	
Frais bancaires			
Eau, gaz, électricité		**2) Subventions**	
Téléphonie, Internet, frais postaux		Commune de Saint Lyphard	
Impôts et taxes		Autres communes (à préciser)	
Loyers et charges locatives			
Prestataires extérieurs (comptabilité, ...)			
Communication (site web, newsletter,)		Département	
Frais de transport et déplacements		Région	
Petit matériel, entretien courant et petites réparations		Etat	
2) Personnel		Autres organismes (à préciser)	
Salaires bruts			
Charges sociales		**3) Ventes**	
Stages et formations		Billetterie	
Autres charges (préciser).....		Buvette	
3) Actions / Manifestations		Ventes (tee-shirts, chocolats, etc.)	
Alimentation et boisson			
Publicité (affiches, flyers, annonces, ...)			
Frais de transport/ déplacement		**4) Autres recettes**	
Cotisations (SACEM, SACD, etc.)		Participation aux frais (repas, voyages...)	
Hébergements / repas		Sponsors	
Location salle et matériel (Préciser)		Mécénat	
Artistes, intervenants, etc. (Préciser)			
Sécurité, ménage, etc. (Préciser)		Produits financiers (intérêts)	
Autres dépenses (préciser).....		Produits exceptionnels	
4) Investissement : équipement et gros travaux			
(préciser)		Autres recettes (préciser).....	
.....			
TOTAL DES DEPENSES		**TOTAL DES RECETTES**	

Déficit ou excédent de l'année ou saison N (total des recettes - total des dépenses)	

SITUATION DE TRÉSORERIE DE VOTRE ASSOCIATION à la fin de l'année ou saison N :

Solde de vos relevés bancaires
\+ Solde du fonds de caisse (liquidités)
\+ Solde de l'argent placé (ex : épargne)
= Montant total de la Trésorerie (DISPONIBILITÉS) :€

BUDGET PREVISIONNEL

Année ou saison du au (N)

Déficit ou excédent de l'année ou saison N (total des recettes - total des dépenses)	

CHARGES (dépenses)	MONTANT	PRODUITS (recettes)	MONTANT
1) Administration		**1) Gestion**	
Adhésions, licences (fédération, réseau, union)		Adhésions / Cotisations	
Assurances		Licences	
Frais bancaires			
Eau, gaz, électricité		**2) Subventions**	
Téléphonie, Internet, frais postaux		Commune de Saint Lyphard	
Impôts et taxes		Autres communes (à préciser)	
Loyers et charges locatives			
Prestataires extérieurs (comptabilité, ...)			
Communication (site web, newsletter,)		Département	
Frais de transport et déplacements		Région	
Petit matériel, entretien courant et petites réparations		Etat	
2) Personnel		Autres organismes (à préciser)	
Salaires bruts			
Charges sociales		**3) Ventes**	
Stages et formations		Billetterie	
Autres charges (préciser).....		Buvette	
3) Actions / Manifestations		Ventes (tee-shirts, chocolats, etc.)	
Alimentation et boisson			
Publicité (affiches, flyers, annonces, ...)			
Frais de transport/ déplacement		**4) Autres recettes**	
Cotisations (SACEM, SACD, etc.)		Participation aux frais (repas, voyages...)	
Hébergements / repas		Sponsors	
Location salle et matériel (Préciser)		Mécénat	
Artistes, intervenants, etc. (Préciser)			
Sécurité, ménage, etc. (Préciser)		Produits financiers (intérêts)	
Autres dépenses (préciser).....		Produits exceptionnels	
4) Investissement : équipement et gros travaux			
(préciser)		Autres recettes (préciser).....	
.....			
TOTAL DES DEPENSES		**TOTAL DES RECETTES**	

Déficit ou excédent prévisionnel de l'année ou saison N+1 (total des recettes - total des dépenses)	

POLITIQUES DE CONFIDENTIALITE (RGDP)

Les informations sont recueillies par Monsieur Le Maire pour :

- La gestion administrative de la demande,
- Des statistiques.

La base légale du traitement est l'étude d'une demande de subvention, suivie ou non d'une attribution.

Les données que nous vous demandons nous sont obligatoires pour l'étude de votre dossier.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Services Vie associative, Service Enfance-Jeunesse et sports, Commission d'attribution des subventions, Secrétariat général et Comptabilité de la Mairie de Saint Lyphard, Trésor Public.
Elles sont conservées pendant 2 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.
Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo.saintlyphard@cap-atlantique.fr
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.